

Itinéraire

Départ : Parking du cimetière le long de la D330 (direction Ermenonville).

1 En partant du parking, traverser au niveau de l'église, passer devant sa porte et continuer tout droit. Prendre à gauche au niveau du portail du château, longer la rue et tourner à droite. Descendre vers le bas du village et traverser la rivière Nonette.

2 À la sortie du village, prendre le chemin qui part à droite le long du mur. Longer le mur jusqu'au bout et continuer tout droit.

3 En arrivant sur la route tourner à gauche, puis reprendre à gauche (en passant la chaîne) le chemin qui repart dans les bois.

4 Arrivé à la barrière, prendre le 2e chemin à droite entre les numéros de parcelles 6 et 5. Au carrefour du poteau prendre le 2e chemin à gauche (direction Route du Chêne Pouilleux).

5 Au carrefour suivant prendre la première à gauche entre les parcelles 5 et 2. Au prochain carrefour, continuer tout droit en longeant la parcelle 3.

6 Tourner sur le deuxième chemin à droite au carrefour, continuer jusqu'à la petite route et tourner à gauche pour revenir vers Mont-l'Évêque.

Éviter de faire cette randonnée en période de chasse de fin septembre à fin mars. Pour connaître les périodes et les zones chassées vous pouvez appeler les mairies des villages ou consulter le site Internet du Parc.



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Maison du Parc
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. : 03 44 63 65 65
Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Mont-l'Évêque Un village lié à sa forêt

“ Découvrons le Parc
par ses sentiers... ”



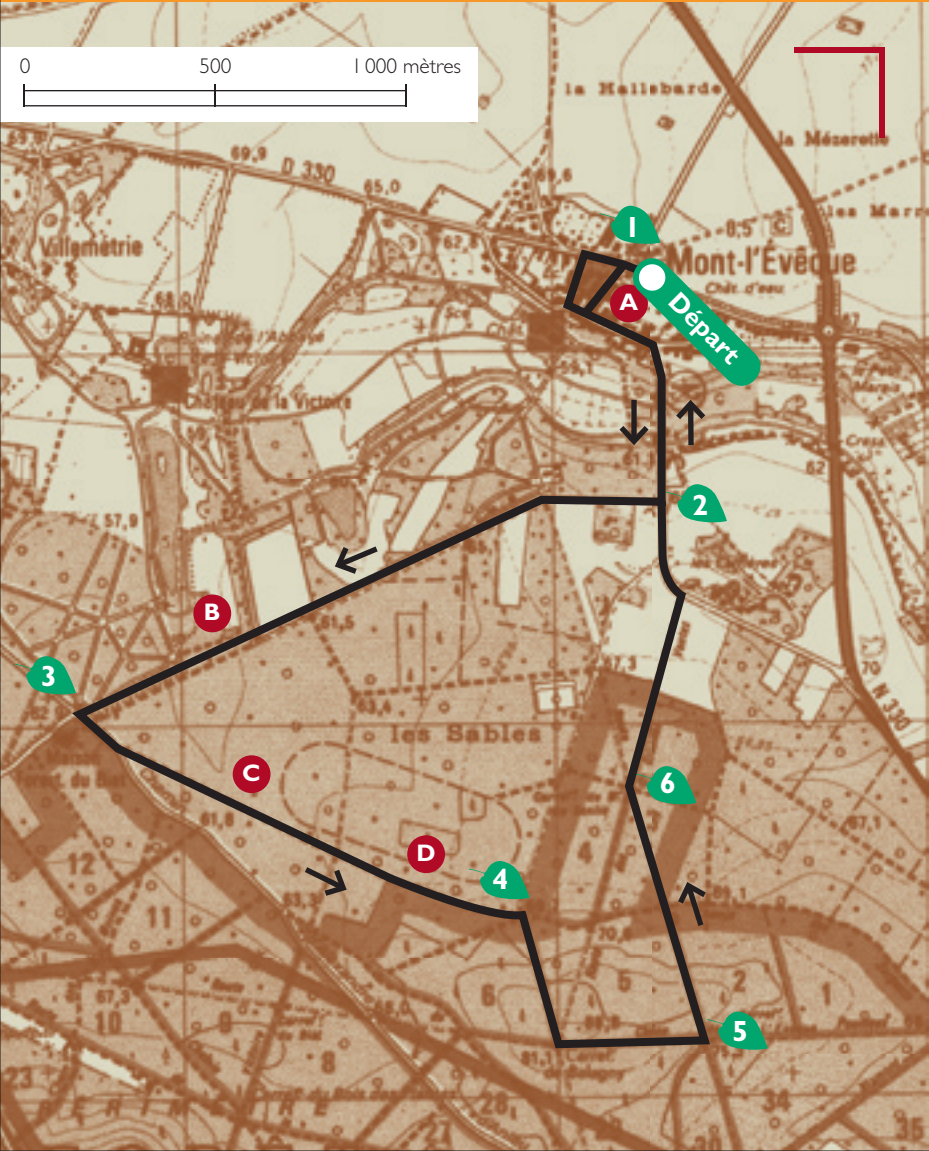
Parc naturel régional
Oise - Pays de France



Randonnée très facile.

1h45 à partir du parking du cimetière de Mont-l'Évêque - 7,1 km

Accès : route RD 330 de Senlis



A La végétation des murs : À propos de l'adaptabilité du monde végétal. Les vieux murs que nous trouvons dans nos villages et campagnes accueillent bien souvent des plantes appartenant à la flore rupicole, c'est-à-dire vivant à l'origine sur les falaises et les rochers. Ces espèces végétales ont dû s'adapter à des conditions très particulières et souvent difficiles. Elles choisissent en fonction de leurs exigences les murs humides ou secs, calcaires ou non, fissurés ou non et toutes ne s'installent pas au même étage : la Grande Chélidoine choisit, le plus souvent, les bas de mur tandis que la Giroflée des murs élit domicile sur les sommets de murs ou corniches...

Le village : À propos d'un évêque et d'une victoire. Les fermes et maisonnettes s'étagent le long du coteau de la Nonette. Ainsi que le rappelle le nom de la commune, ces terres furent attribuées à l'évêque de Senlis en 1214. L'ancien rendez-vous de chasse royale fut alors transformé en château-fort, dont les tours et les façades ont été surchargées bien plus tard, vers 1843, de décors néo-gothiques dans le style « troubadour », alors à la mode. C'est partout, un foisonnement de pinacles, d'accolades, de niches et de remplages compliqués. Se mirant également dans un étang, le château et l'ancienne abbaye de la Victoire, tous proches, commémorent le succès de la bataille de Bouvines qui donna 100 ans de paix à la France au 13e siècle.

Le château de Mont-l'Évêque
Visite extérieure du château **gratuite** de 9h à 19h.
Visite intérieure du château **payante et sur réservation auprès du propriétaire**.
Tél. : 03 44 53 04 77 - 06 07 76 25 90

C L'exploitation forestière PEFC :
À propos d'une gestion durable des forêts. En tant que label pour le bois le plus important au monde (en termes de surfaces certifiées et donc de bois disponible), PEFC permet aussi bien aux entreprises qui commercialisent le bois qu'aux propriétaires forestiers de garantir aux consommateurs que le bois utilisé dans leurs produits provient de forêts gérées durablement. En outre, la certification PEFC peut être un outil pour lutter contre l'exploitation illégale car le bois récolté dans ces conditions est bien identifié à chaque étape de sa transformation. L'ONF (Office national des forêts) pratique cette gestion durable dans toutes les forêts dont il s'occupe. Si nos forêts sont si agréables c'est qu'elles sont entretenues par leurs gestionnaires. Par exemple, l'ONF alloue pour leurs exploitations des parcelles à des entreprises qui ont 2 ans pour faire les travaux et remettre en état les lieux pour une nouvelle plantation. Pour en savoir plus sur la forêt d'Ermenonville, vous pouvez consulter la brochure du Parc « Découvrons le massif forestier d'Ermenonville ».

D Le grand gibier et les chasses :
À propos de langage. Dans les forêts

du Parc naturel régional Oise - Pays de France le grand gibier, cerf élaphe, chevreuil, sanglier, est très présent. Le lien entre l'homme et ces animaux est, toujours, resté très fort. Ainsi, l'homme, a donné au cerf, de nombreux noms : biche, faon, et de 6 mois à 1 an, « bichette » si c'est une femelle et « hère » s'il s'agit d'un mâle, puis de 1 an à 2 ans le jeune mâle est appelé « daguet ». De même pour le sanglier, la femelle se nomme la laie, les petits les marçassins, les jeunes des « bêtes rousses » et les mâles âgés des « solitaires ». Sa demeure s'appelle la bauge et il se roule dans la souille... Sous les monarchies la chasse était un privilège réservé aux rois et à la noblesse. L'interdiction formelle de chasser alors que le gibier proliférait et causait des dommages aux cultures, a longtemps, échauffé les esprits. C'est par un décret du 4 août 1789 que ce privilège, avec tous les autres privilèges, est aboli et que les propriétaires sont autorisés à chasser sur leurs terres. Aujourd'hui dans le Parc, la chasse se pratique de novembre à mars de plusieurs manières : à courre selon une tradition ancestrale, à tir à l'affût ou avec chien, en battue dans les espaces dégagés. La chasse à courre ou vénerie a laissé une empreinte très forte dans nos forêts avec, en particulier, les aménagements d'allées larges et disposées en étoiles. Elle nous a laissé aussi de nombreuses traces langagières : donner le change, être aux abois, prendre les devants, réclamer à cor et à cri...



Château de Mont-l'Évêque



Giroflée des murailles



Cerf élaphe